

Franche-Comté, Jura
Syam
la Liège

murs de soutènement et mur de soutènement à arcades (voie ferrée Andelot - La Cluse)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA39001102

Date de l'enquête initiale : 2004

Date(s) de rédaction : 2006

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale la voie ferrée Andelot - La Cluse

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : mur de soutènement

Précision sur la dénomination : mur de soutènement à arcades

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Références cadastrales : 1985, SU, 385

Historique

Dans la commune de Syam, la construction de la voie ferrée Andelot - La Cluse à mi-pente d'une falaise nécessite de nombreux murs de soutènement, édifiés entre le 9 juin 1881 et septembre 1885. La première date est celle de l'adjudication à l'entrepreneur Joseph Girard, domicilié à Arbois puis Saint-Rambert-en-Bugey, des travaux du premier lot de la section Champagnole - Morez. Le programme de ce lot, qui concerne le secteur de Champagnole à La Billaude (commune du Vaudioux), a été élaboré par les ingénieurs des Ponts et Chaussées Toussaint et Picquenot (Paul ?). A la seconde date, ces travaux sont dits à peu près terminés (mais Girard avait achevé les plus importants dès la fin 1884). La réception définitive du lot a lieu le 30 juillet 1888 et la voie est mise en exploitation le 10 juillet 1890.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1885 (daté par source, daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre : Joseph Girard (entrepreneur, attribution par source, attribution par travaux historiques)

Description

La voie ferrée, en pente ascendante (de 23, 14 mm / m), est établie au flanc d'une falaise fermant la vallée à l'ouest. La paroi rocheuse côté montagne a été confortée par endroits grâce à divers murs de protection alors que côté vallée, la voie - partiellement en corniche - est supportée par des murs de soutènement. Ainsi, sur une distance de 2700 m (entre les points kilométriques 018.717 et 021.383), la longueur totale cumulée de ces ouvrages est d'environ 1400 m, avec des murs de 8 à 358 m de longueur et de 1 à 30 m de hauteur. Se distinguent deux murs à arcades, voûtés en berceau plein-cintre : le premier (au PK 019.307), haut de 15 m et long de 358, compte 5 arches (3 du côté Andelot et 2 du côté La Cluse), larges de 4, 50 m chacune ; le second (au PK 020.411), long de 129 m et haut de 14, comporte une section avec 10 arches de 5 m. Sensiblement verticale, cette section s'appuie à chaque extrémité sur une culée talutée.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire ; bossage ; moellon ; pierre de taille

Couvrements : voûte en berceau plein-cintre

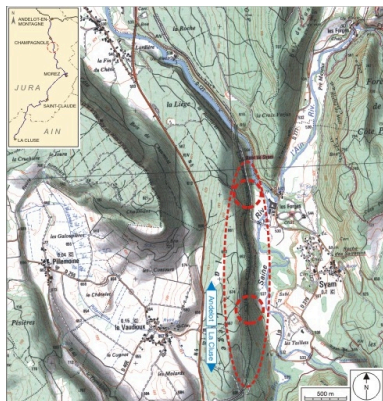
Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat

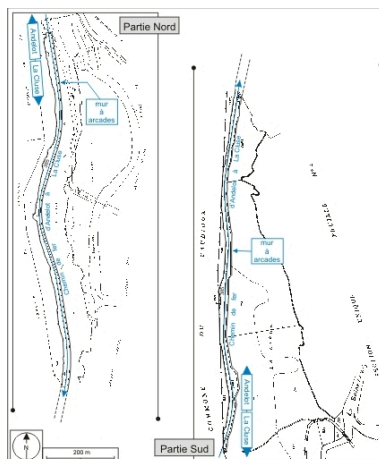
Liens web

- Voir le dossier numérisé : <https://patrimoine.bourgognefranche-comte.fr/gtrudov/IA39001102/index.htm>

Illustrations



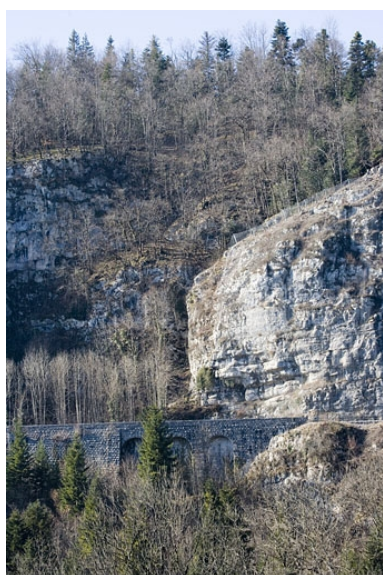
Carte et schéma de localisation.
Carte topographique, IGN, 2000,
dalle F087_048, échelle 1:25 000.
Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.
Dess. André Céréza
IVR43_20073900424NUDA



Plan-masse et de situation.
Extrait du plan cadastral, 1985,
section unique, 5e feuille,
échelle 1:1250 réduite à 1:6200.
Dess. André Céréza
IVR43_20073900210NUDA



Vue aérienne de la voie et de
la falaise, depuis le nord-est.
Phot. Jean-Pierre Bévalot
IVR43_20053900949NUCA



Premier mur à arcades : vue
d'ensemble des 3 arches du
côté Andelot-en-Montagne.
Mur débutant au PK 019.307.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20073900071NUCA



Premier mur à arcades : 3 arches
du côté Andelot-en-Montagne.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20073900070NUCA



Deuxième mur à arcades : vue en
enfilade, depuis le côté La Cluse.
Mur débutant au PK 020.411.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20073900078NUCA



Deuxième mur à arcades :
vue de trois quarts droite.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20073900077NUCA



Deuxième mur à
arcades : deux arches.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20073900076NUCA



Deuxième mur à arcades :
arche enjambant le rocher.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20073900079NUCA



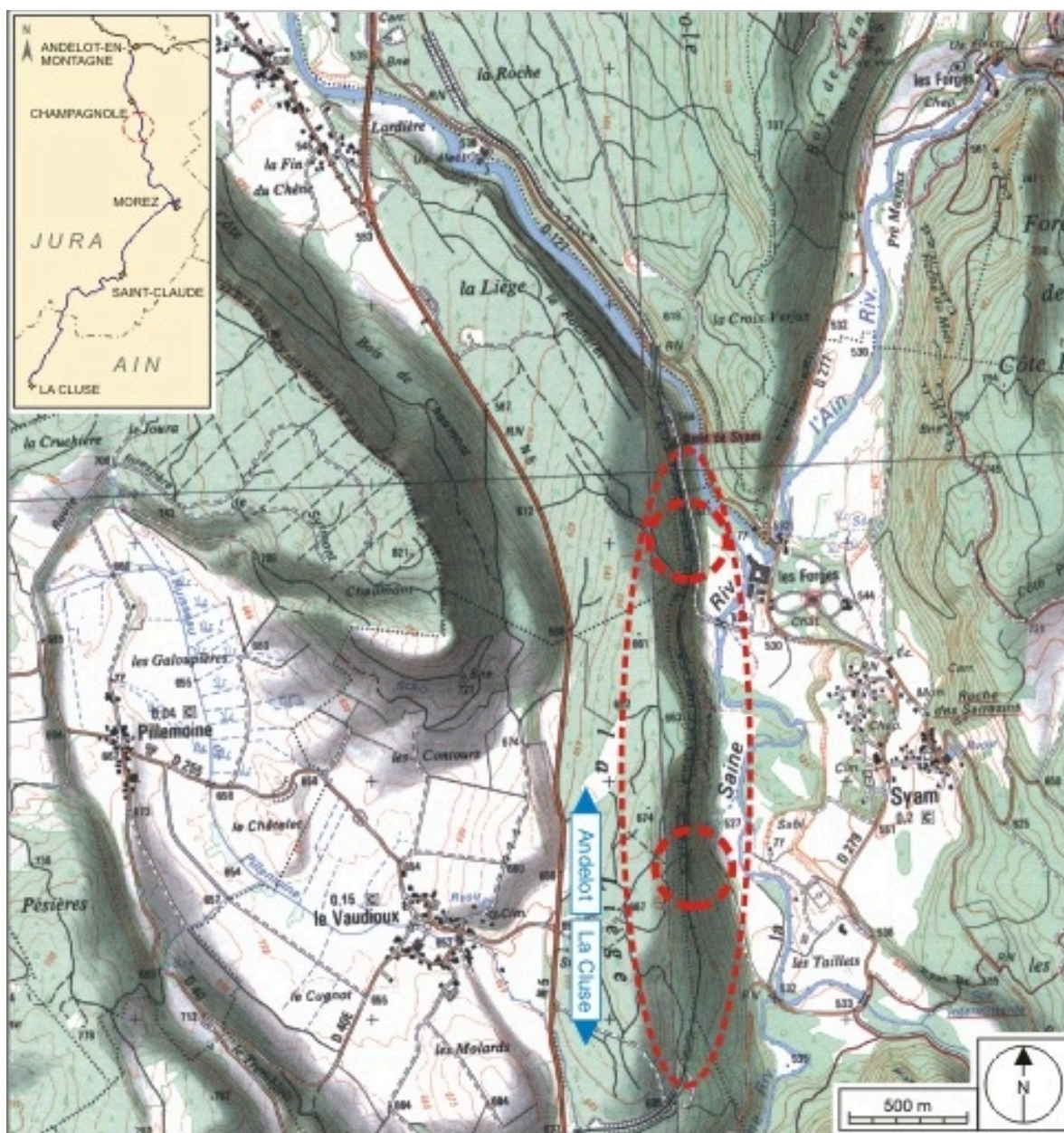
Mur de soutènement vers la
vallée, depuis le côté La Cluse.
Phot. Yves Sancey
IVR43_20073900080NUCA

Dossiers liés

Est partie constituante de : section Champagnole - Morez de la voie ferrée Andelot - La Cluse (IA39001096)

Auteur(s) du dossier : Laurent Poupard

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Carte et schéma de localisation. Carte topographique, IGN, 2000, dalle F087_048, échelle 1:25 000. Scan 25, licence n° 2008/CISE/2968.

IVR43_20073900424NUDA

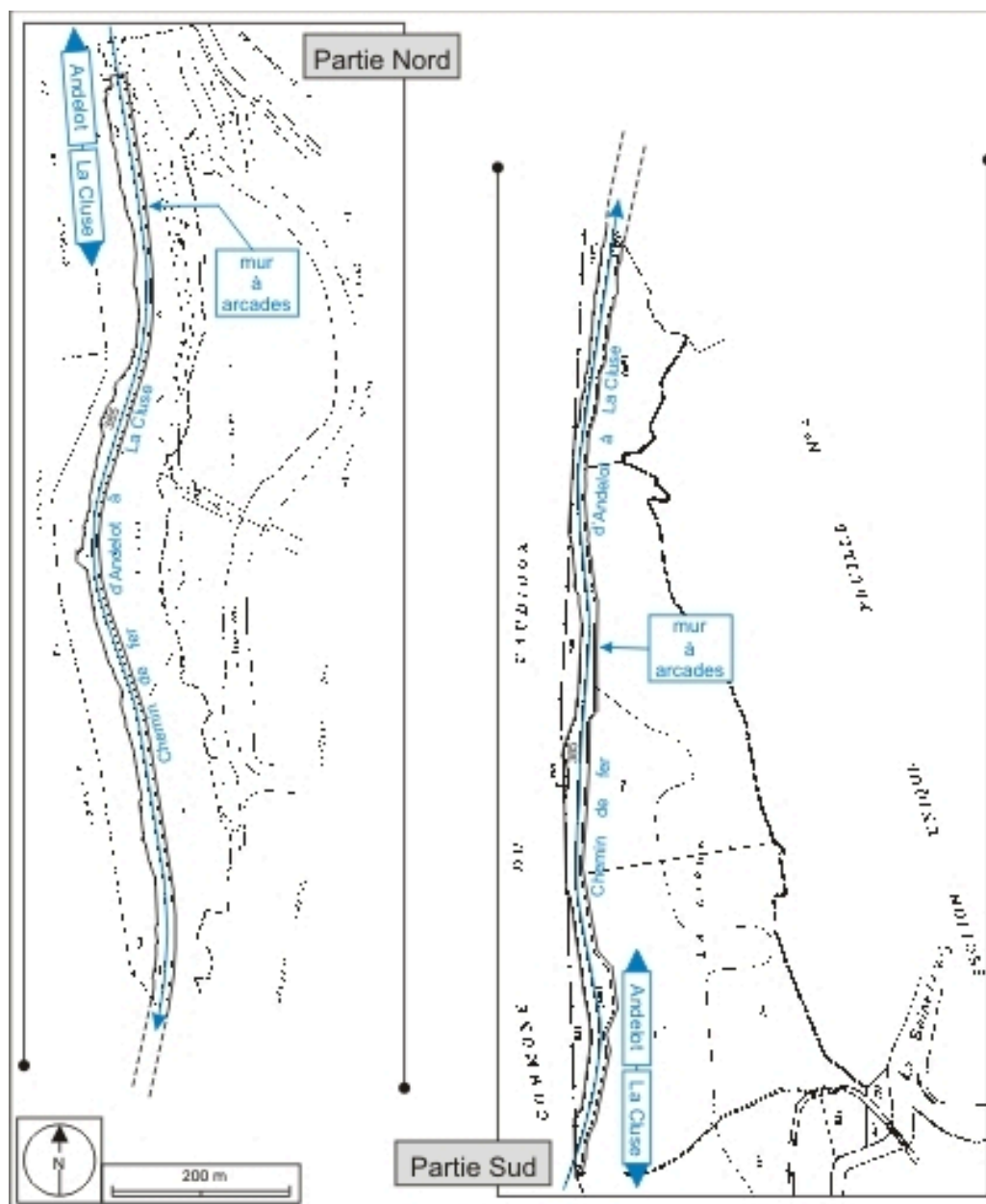
Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2007

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/25 000

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine ; SCAN 25 (c) IGN - 2008, Licence n° 2008CISE29-68

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan-masse et de situation. Extrait du plan cadastral, 1985, section unique, 5e feuille, échelle 1:1250 réduite à 1:6200.

IVR43_20073900210NUDA

Auteur de l'illustration : André Céréza

Date de prise de vue : 2007

Technique de relevé : reprise de fond ; Échelle : 1/6 200

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



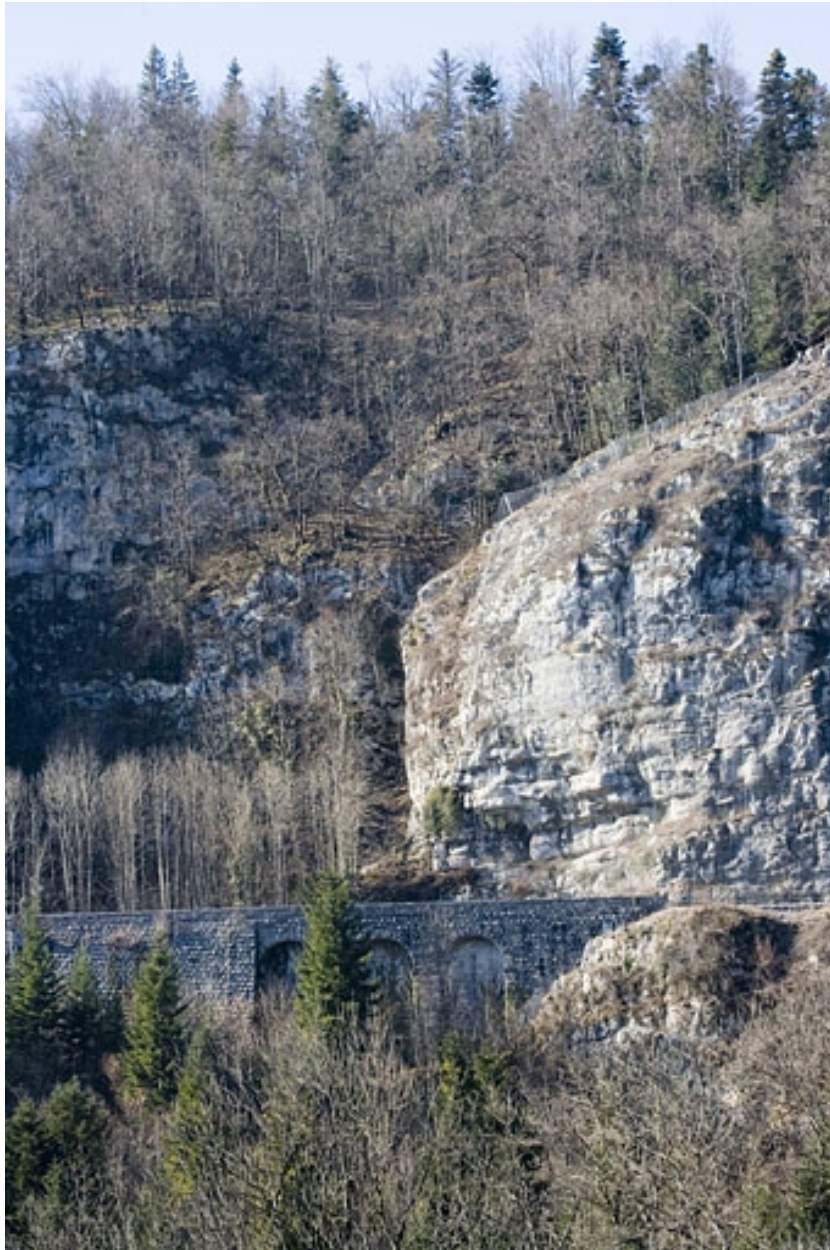
Vue aérienne de la voie et de la falaise, depuis le nord-est.

IVR43_20053900949NUCA

Auteur de l'illustration : Jean-Pierre Bévalot

Date de prise de vue : 2005

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier mur à arcades : vue d'ensemble des 3 arches du côté Andelot-en-Montagne. Mur débutant au PK 019.307.

IVR43_20073900071NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Premier mur à arcades : 3 arches du côté Andelot-en-Montagne.

IVR43_20073900070NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Deuxième mur à arcades : vue en enfilade, depuis le côté La Cluse. Mur débutant au PK 020.411.

IVR43_20073900078NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Deuxième mur à arcades : vue de trois quarts droite.

IVR43_20073900077NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Deuxième mur à arcades : deux arches.

IVR43_20073900076NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Deuxième mur à arcades : arche enjambant le rocher.

IVR43_20073900079NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Mur de soutènement vers la vallée, depuis le côté La Cluse.

IVR43_20073900080NUCA

Auteur de l'illustration : Yves Sancey

Date de prise de vue : 2007

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation